



LA HAUTEVILLE

Conseil municipal

SÉANCE DU SAMEDI 13 DECEMBRE 2014

Ont assisté à cette séance :

Monsieur le MaireCOURTEAUD

Monsieur l'AdjointGLUCKMAN

Mesdames et Messieurs

les Conseillers municipauxCHEVAUSSET

.....FITOUSSI

.....JOUGLAIN

.....RETSIN-MICHEL

.....LELAIDIER

.....RAJAU

.....SZYMCZYK

Absents excusés :

Messieurs

Les Conseillers municipauxBERLAND

.....DEL BOCA

Délibérations

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de l'avancement de l'étude du dossier relatif à l'enfouissement des réseaux, route de la Mare, route de la Boissière (de la rue de la Pompe à la route des Roches) et éventuellement route de Grandchamp (carrefour route de Grandchamp/Paincourt - route de l'Épinette).

Monsieur le Maire tient le Conseil informé de la réunion qui doit avoir lieu le samedi 19 décembre prochain à 9 heures devant la propriété de Monsieur Le Tinevez, route de la Boissière, afin de remédier au problème d'inondations en cas de fortes pluies.

Le Conseil municipal remercie Mesdames Jouglain et Rajau de leur participation à la réunion de la CCPH et des informations qu'elles ont rapportées concernant le SPANC et le PLUi.

Le Conseil municipal remercie la Commission du PLU des informations données quant à l'évolution de l'élaboration du PLU.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé des problèmes relatifs à l'école.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la Convention relative aux modalités de recouvrement de la contribution des communes au SDIS des Yvelines (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de la situation du personnel communal.

Madame Jouglain est désignée pour suivre le projet de mutualisation d'achat, par le SIAPER, de matériel alternatif aux produits phytosanitaires.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de la prévision budgétaire concernant le SILY.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de la subvention de 35 967 € accordée pour l'exercice 2013 (Fond Départemental de Péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations).

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de la prescription par la commune de Grandchamp de l'élaboration d'un PLU.

Madame Rajau rend compte au Conseil municipal de la teneur de la réunion qui s'est tenue le 3 décembre dernier au SITER.

Conseil municipal

SÉANCE DU SAMEDI 24 JANVIER 2015

Ont assisté à cette séance :

Monsieur le MaireCOURTEAUD

Monsieur l'Adjoint.....GLUCKMAN

Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux.....CHEVAUSSET
DEL BOCA
FITOUSSI
JOUGLAIN
LELAIDIER
RAJAU
RETSIN-MICHEL
SZYMCZYK

Absent excusé :

Monsieur le Conseiller municipal.....BERLAND

Délibérations

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de l'avancement du marché relatif à l'enfouissement des réseaux (rue de la Mare - route de la Boissière).

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé des travaux qui doivent être effectués au niveau du 13 de la route de la Boissière afin d'éviter une nouvelle inondation d'une propriété privée.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de l'avancement du dossier SPANC (réception des devis).

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de l'avancement des travaux concernant l'étude du PLU.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé des difficultés rencontrées avec le personnel chargé des animations nécessaires en raison du changement des rythmes scolaires.

Madame Jouglain rend compte au Conseil municipal de la réunion qui s'est tenue au SIAPER le 22 janvier dernier (phytosanitaire).

Le Conseil municipal par 8 voix contre 2 décide du regroupement des panneaux indicatifs (La Hauteville - tonnage - vitesse limitée 40) à hauteur de l'entrée du dépôt de la commune sur la route du Tartre Gaudran.

Informations

NAISSANCE

Un **petit SIMON** est arrivé le 3 décembre 2014 dans le foyer de Marie (fille de Madame AUBRY) et Pierre DOLET.

Félicitations aux heureux parents.



DÉCÈS

Monsieur Jean MATHIEU est décédé le 18 janvier 2015 à Dreux dans sa 81ème année.

Sincères condoléances à sa famille.

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets verts reprendra le lundi 30 mars 2015 jusqu'au lundi 7 décembre 2015.

La collecte des objets encombrants aura lieu les mardis 26 mai 2015 et 17 novembre 2015.

Les retardataires sont invités à déposer les étrennes des éboueurs en Mairie... il est encore mais tout juste temps...

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le délai de validité de tous les permis de construire, d'aménager et de démolir et des déclarations préalables est, jusqu'au 31 décembre 2015, porté à 3 ans, au lieu de 2 ans aujourd'hui (décret du 29 décembre 2014).





LA CLOCHE DE NOTRE ÉGLISE

Le 7 juillet 1946 a eu lieu la bénédiction de la cloche de notre église.

Cette cloche a été baptisée des prénoms de **Charlotte – Jacqueline – Victoire**.

LE SÉNAT À LA DÉFENSE DES COMMUNES

A l'occasion du 97^{ème} congrès des Maires, le Président du Sénat, Gérard Larcher, a fait la déclaration suivante :

« J'estime particulièrement important d'être devant vous aujourd'hui car, en ces temps de grands bouleversements, vous êtes les piliers de notre République.

La commune constitue la cellule de base de la République décentralisée et l'échelon de proximité de la vie démocratique. »

Ces déclarations soulignent la place fondamentale, irremplaçable de l'échelon communal, dans notre organisation territoriale.



LA QUALITÉ DE VIE YVELINOISE RECONNUE



Une récente étude de l'INSEE sur la «qualité de vie dans les territoires» vient de classer les Yvelines parmi les meilleurs départements de France.

Cadre de vie, emploi, santé, pouvoir d'achat, éducation, logement, accès aux équipements et aux services, liens sociaux : une trentaine d'indicateurs ont été pris en compte, rappelant que les Yvelines étaient une terre verte et agréable mais aussi un territoire dynamique, innovant et plein d'avenir.

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



Les élections départementales auront lieu les **22 et 29 mars 2015**, le bureau de vote de La Hauteville sera ouvert en Mairie de 8 heures à 20 heures.

Cette élection tend au renouvellement général des Conseillers départementaux.



BUDGET 2015



La diminution des dotations de l'Etat aux Collectivités locales, après 3 années de gel (entre 2011 et 2013) a repris en 2014 et va se poursuivre en 2015, 2016 et 2017.

Par rapport à 2014, cette baisse sera de l'ordre de 9 % environ.

L'essentiel de cette diminution porte sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui constitue le principal concours de l'Etat.

Les effets cumulés de la réduction de la DGF, de la hausse de la péréquation (redistribution des ressources entre collectivités locales) et de l'accroissement des dépenses obligatoires liées à la réforme des rythmes scolaires, à la hausse des cotisations et aux coûts des normes sont de nature à mettre à mal les finances communales.

Sur les 21 milliards d'économies que devront réaliser l'ensemble des administrations publiques, «seulement» 7,7 milliards d'euros sont demandés à l'Etat et à ses agences. Les collectivités assumeront une baisse cumulée des dotations de l'Etat très importante correspondant sur trois ans à 28 milliards d'euros.

RENCONTRE AMICALE DE PING PONG organisée par l'A.S.C.O.H.

Un après-midi «initiation ping-pong» s'est déroulé le samedi 13 décembre dernier dans une ambiance très agréable et sympathique.

Monsieur Christian Gluckman a mis à disposition un «lance-balles», pour un entraînement soutenu que les présents ont découvert et beaucoup apprécié.



Une nouvelle date sera proposée au printemps où nous espérons vous accueillir nombreux !

Les petites annonces de nos lecteurs...



Un téléphone Blackberry a été trouvé dans un chemin de La Hauteville.
Contacter Nicolas au 06.14.12.39.26

Nouvelle Assistante maternelle agréée à La Hauteville
Rachel GAUDRÉE, 6 route de la Boissière
Tél : 06.95.00.39.31
rachel.gaudree@gmail.com



UN PEU D'HUMOUR !...

Le mot du Maire

Les derniers événements douloureux que la France vient de connaître ayant suscité un élan sans précédent, conduisant à un moment d'unité nationale, le problème est pour certains utopistes de savoir comment faire pour que ce moment perdure.

Poser la question revient à y répondre et il aurait fallu être bien naïf pour douter un seul instant que la chicane politique, justifiée ou non, allait reprendre rapidement le dessus.

Si, l'unité nationale qui implique un accord total sur toutes les données économiques et politiques est possible dans des intervalles d'exception et on vient de le vérifier à l'occasion des récents événements tragiques, elle reste, sur un plan général, un idéal auquel aucun pays au monde n'a jamais accédé, et c'est peut-être heureux, car tout débat à condition qu'il soit noble est enrichissant.

La noblesse du débat est le fruit d'une écoute soutenue et d'un respect total réciproques exercés dans le cadre d'une courtoisie et d'une convivialité permanentes.

Ces valeurs balisent le chemin sans fin qui est censé conduire non pas à l'unité nationale mais à une réflexion commune et apaisée même sur des sujets brûlants.

A notre modeste échelle, nous avons toujours privilégié la courtoisie, la convivialité, la simplicité et cette habitude que nous avons prise d'essayer de ne pas nous départir de ces valeurs élémentaires et à la portée de tous, est l'une des raisons majeures qui fait que notre village est ce qu'il est, et ce qu'il doit rester.

Le Maire